

Accueil > Textes non codifiés > Arrêté Municipal

Arrêté municipal n. 2012-2398 du 16/07/2012 modifiant l'arrêté municipal n° 2011-2403 du 15 juillet 2011 fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2012

(Journal de Monaco du 20 juillet 2012).

NOR : 2012-2398

Vu la [loi n° 959 du 24 juillet 1974](#) sur l'organisation communale, modifiée ;

Vu l'arrêté municipal n° 2007-647 du 4 avril 2007 portant règlement d'occupation du domaine public communal, de la voie publique et de ses dépendances ;

Vu l'[arrêté municipal n° 2011-2403 du 15 juillet 2011](#) fixant les tarifs des occupations de la voie publique et de ses dépendances pour l'année 2012 ;

NOR : 2012-2398

Article 1er .- *(Voir l'article 5 de l'arrêté municipal n° 2011-2403 du 15 juillet 2011).*

NOR : 2012-2398

Article 2 .- Les tarifs visés à l'article 1er ci-avant sont applicables à compter de la publication du présent arrêté.